**LE BANQUET DE L'AMICALE DES ARTS** — L'Amicale des Arts fête, en ce moment, son 35e anniversaire, par des réjouissances de tous genres.

Dimanche, elle inaugurait son nouveau terrain de sports, situé rue Jean-Jaurès, à Croix; de nombreuses personnalités militaires et civiles assistèrent à cette inauguration, qui fut suivie d'un copieux banquet, admirablement servi dans les locaux de la Laiterie, au Parc Barbieux, et agrémenté d'un orchestre symphonique.

Quatre-vingt-dix convives, tant invités qu'amicalistes, y étaient réunis. Une franche camaraderie et une saine gaieté régna pendant et après le repas.

Au dessert, M. Derycke, le distingué président de ce groupement, prit la parole. Il donna tout d'abord lecture des lettres d'excuses de MM. Lebas, maire de Roubaix; Tellier, maire de Croix; Prot, inspecteur primaire, etc., empêchés.

Il remercia les personnalités présentes, M. Lusy, délégué par M. le Préfet; le commandant Laporte et le lieutenant de Corbie, de l'Instruction Physique, auxquels il demanda de signaler en haut lieu les efforts de l'Amicale des Arts; le commandant Gerval, représentant le général Dauré; le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix; le capitaine de gendarmerie Dehesdin; Herlem, directeur de l'école; Napoléon Lefebvre, dont le souvenir, dit-il, restera toujours parmi tous les amicalistes.

Il eut un mot aimable pour la Presse, ainsi que pour tous ses collaborateurs.

Après avoir causé de l'inauguration du terrain, dont l'homologation provisoire est due en grande partie au distingué président de la Ligue du Nord, M. Jooris, il rappela que l'Amicale, qui comptait 1.200 membres en 1914, eut beaucoup de peine à se reconstituer après l'armistice, et ce n'est qu'à force de travail, que le chiffre d'avant-guerre est maintenant dépassé.

Il passa rapidement en revue les faits et gestes des différentes sections de l'Amicale qui, dit-il, est une force puissante, agissante et sérieuse, et grâce à cela, elle peut entrevoir un riant avenir.

MM. Dupré, Lefebvre, Herlem, Jooris, commandant Gerval, assurèrent M. Derycke de toute leur sympathie et lui promirent leur plus large concours pour son œuvre.

Le délégué préfectoral, M. Lusy, prit à son tour la parole, et dans une vibrante allocution patriotique, il rappela les mauvais jours de la guerre. Malheur, dit-il, à un peuple qui se laisse prendre à une vie molle et de plaisir. Il démontra la nécessité de l'éducation physique, afin de faire des jeunes gens qui la pratiquent, d'excellents soldats.

Tous ces discours furent très applaudis.

Les membres des diverses commissions de l'Amicale des Arts offrirent à leur président deux magnifiques vases en argent et un joli bouquet à Mme Derycke.

La fête se termina ensuite par des chansons, dans lesquelles les différents éléments amicalistes firent admirer leur valeur.

**LA MAISON DE FOURRURES de Paris, « A LA REINE D'ANGLETERRE »**, 249, rue Saint-Honoré, informe sa nombreuse clientèle du Nord, qu'elle exposera ses dernières modèles à l'HOTEL ROYAL, à LILLE, du 15 au 22 Décembre. 99904

**LES ANCIENS DE L'ARMÉE DE MER** ont donné, dimanche, à 14 h., leur banquet annuel, au siège, 1, boulevard Gambetta, sous la présidence de M. Carbonnelle, entouré de MM. Lescouffe, vice-président; Popelier, secrétaire; E. Tonneau, trésorier, et le représentant du « Journal de Roubaix ».

Cette société, grâce aux persévérants efforts de son actif président, M. Carbonnelle, est actuellement reconstituée sur les bases d'avant-guerre. C'est dire qu'elle se compose d'un noyau de vétérans de l'armée de mer, encadrés de jeunes et dévoués sociétaires. Aussi est-il besoin de dire que ce repas était empreint d'une camaraderie qui est l'apanage des Anciens de l'Armée de Mer.

Au champagne, M. Carbonnelle, après avoir adressé l'expression de la sympathie de l'assemblée au vénéré doyen, M. Lainé, retenu par l'âge, a salué les vieux braves de la Marine et tous ceux qui ont fait preuve d'héroïsme dans l'Yser, au cours de la mêlée sanglante. « Beaucoup d'entre eux, dit-il, ont fait le sacrifice de leur vie. Comme eux, restons unis, les yeux fixés sur les trois couleurs du drapeau, en mettant en principe cet adage : Honneur, Patrie, valeur et discipline. »

Des vivats sont ensuite chantés à MM. Carbonnelle, président; Lescouffe, Popelier, aux invités et à la Presse. MM. Lescouffe, Popelier et le représentant du « Journal de Roubaix » répondent tour à tour, et la soirée se continue par des chansons.

**LES GALERIES EUGÈNE LAMBERT.** — Maisons à Paris, Marseille, Vichy, exposent au « Grand Hôtel de Roubaix », une magnifique collection de tableaux des grands maîtres modernes. Visites de 9 à 6 h. 100.034d.

**Les ULCERES VARIQUEUX et autres** sont guéris par le **NORODOL.** 100011d

**LA SOCIETE MUTUELLE DES ANCIENS MILITAIRES** a tenu son assemblée générale dimanche à 11 h. 30, au siège, Café Mathys, 63, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Paul Seynaeve, président, entouré des membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance le président excuse M. Edouard Roussel fils, président d'honneur, empêché, et félicite les sociétaires d'avoir répondu en grand nombre à l'appel du Comité, puis il donne d'utiles renseignements sur la situation actuelle de la société, qui suit une marche prospère.

M. Roget, secrétaire, expose la situation financière qui est des plus satisfaisantes.

L'assemblée décide ensuite que l'allocation au décès sera portée à 500 fr. au lieu de 400 fr., et vote une somme de 1.000 francs pour la Caisse de retraites, par le fonds commun. Après avoir admis dix nouveaux sociétaires, il est procédé à l'élection partielle des membres du bureau. Sont réélus à l'unanimité: MM. P. Seynaeve, Roger, Leay, Dubus, Claudel et Draux. MM. Téfry et Paul Seynaeve sont désignés pour représenter la société auprès de l'Union des Sociétés mutuelles, pour la construction des habitations mutualistes.

Différentes questions d'ordre intérieur sont encore traitées, et le président annonce que le banquet du 20e anniversaire de la fondation de la société aura lieu au local, le dimanche 24 décembre, à 13 h. Il sera suivi d'un bal de famille.

**VIEUX DENTIERS** même brisés jusqu'à 10 fr. la dent. Mercredi et Jeudi 14, derniers jours, HOTEL DE PARIS, 4, r. de Lille, Rx. 99908d

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE « L'EMPLOYE ».** — Dimanche 17, à 10 h. 30, au siège, 8, rue du Grand-Chemin, se tiendra l'assemblée générale annuelle de la société de secours mutuels « L'Employé », sous la présidence de M. Edouard Duquenne, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, président de l'Union mutualiste des cantons de Roubaix.

A l'ordre du jour: projet d'augmentation des indemnités de décès et de chômage involontaire; construction d'habitations à bon marché, etc. Election au Conseil d'administration.

Les membres sortants sont MM. R. Verwaerde, vice-président, démissionnaire; Jules Goethals, Charles Lamère, Louis Longuespé, administrateurs rééligibles.

**Eczémas, plaies, ont guéris par le Norodol.** 010d

**A PROFITER DE SUITE.** — Actuellement « A la Petite Jeannette » 3, rue St-Georges, Rx. Fin de Saison. Rabais énormes sur tout le confectionné, sur les fourrures. Soldes et Occasions à tous les autres rayons. 99994d

**ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU PENSIONNAT SAINT-LOUIS.** — Le cercle en famille a vu dimanche dernier son apogée. La suite prévue des soirées du dimanche amenait un concert donné par quelques amateurs et surtout par les Parnassiens, aussi la salle bondée était-elle trop petite pour contenir les familles venues pour se récréer honnêtement. Tous entendent encore M. E. Fiévet dans le « Barbier de Séville » et le « Roi de Lahore », et Mlle L. Fiévet dans l'« Angelus » qu'ils exécutèrent avec une rare perfection. Mlle S. Noclain et H. Bouche déclamèrent avec une diction impeccable, l'un « Cassé, Brisé » et un « Evanglie », l'autre les « Condoléances de Beethoven » et « Les plaintes du souffleur » de Zamacois. M. Leleu se montra tour à tour comique et dramatique avec un art consommé dans « L'Enfant volé », « L'Avocat » et « Waterloo ».

Le clou de la soirée fut sûrement la fine comédie: « Mais! tais-toi donc » dont Mlle F. Dereepere et M. Henri Bouche surent vaincre toutes les difficultés aux applaudissements répétés de toute l'assistance. Une comédie-bouffe: « Les deux sourds », donnée par Mlles M. Variet, P. Watteau, M. et H. Vanderhaege, J. Gayet et J. Lefebvre termina agréablement cette fête toute d'intimité.

**CHARBONS : René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix :** Anthracite anglaise, belge. — Anthracite p' gazogène. Criblé de Bruay. Buches. Bois coupé. Livraison imméd. Tél. 1206. 97115

**IMPOSSIBLE DE FAIRE MEILLEUR** que la Chicorée Pasteur, elle est la plus avantageuse car elle donne des bons-primes. 96829

**A LA MEMOIRE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINT-BRUNO MORTS POUR LA FRANCE.** — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, le dimanche 17 décembre, aura lieu, dans la cour de l'Ecole Saint-Bruno, 21, rue de Crouy, la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative érigée à la mémoire des anciens élèves de l'école, tombés au champ d'honneur. Cette cérémonie sera précédée d'une messe célébrée à 10 h., dans la chapelle de la Maison des Familles, 45, rue de Lille, à leur intention et à celle de M. l'abbé Desplanques, président d'honneur de l'Association.

Voici les noms des anciens élèves de l'école Saint-Bruno tués à l'ennemi:

MM. Désiré Truyen, Pierre D'Hérinnes, Paul Hus, Henri Heernerick, Louis Desfontaines, Georges Fiévet, Fernand Desmon, Jules Décle, Julien Desager, Etienne Coutbier, Laurent Petit, Jean Dubaut et Alfred Meurisse.

L'Association a eu à regretter également la mort de MM. Henri Fichelle et Marcel Dubar, victimes civiles de la guerre.

**RASOIRS, Coutellerie. Devos, 19, Gde-Rue. 758-1**


## LES FONCTIONS DE LA PEAU

A chacun des sept millions de pores de notre peau incombe une fonction dont dépendent en grande partie la santé et la beauté de la peau. En laissant vos pores s'obstruer, vous entravez leurs fonctions ; vous vous exposez donc à avoir un mauvais teint et peut-être des éruptions cutanées. Sachez faire un choix judicieux du savon que vous employez habituellement ; évitez les savons ordinaires, souvent trop chargés en sels alcalins, qui rendent la peau sèche et rugueuse. La fabrication très soignée du Savon Cadum en fait un produit d'une pureté absolue dont les propriétés hygiéniques stimulent les fonctions de la peau et lui rendent avec la santé, sa beauté naturelle. Prix : 2 francs.


## WASQUEHAL

**FUNERAILLES DU SOLDAT BOUREL.** — C'est au milieu d'une nombreuse affluence, qu'ont été célébrées hier, en l'église Saint-Nicolas, les funérailles du soldat Auguste Bourel, du 100e R.I., mort pour la France à Tulle. Le corps avait été déposé à l'église, où la levée a été faite par le clergé de la paroisse.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, où a eu lieu l'inhumation définitive.

Dans la foule on remarquait des délégations du Conseil municipal, de la Fraternelle des Combattants roubaisiens, de la Section des Mutilés et de nombreux parents et amis du défunt.

Au cimetière, M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, prononça un vibrant discours, rappelant la bravoure et le dévouement de ce bon soldat.

**BLESSÉ AU TRAVAIL.** — A la briqueterie Virnot, un briquetier, M. Alfred Derveaux, 23 ans, s'est fait une entorse de l'articulation vertébrale de la 10e côte gauche en chargeant des briques. 15 jours de repos.

**UN OUVRIER TANNEUR A LA JAMBE FRACTURÉE PAR UN CAMION.** — Dans la matinée de lundi, vers dix heures, M. César Delcour, tanneur, âgé de 45 ans, demeurant rue de Roubaix, cour Waquet, 4, à Mouvaux, se trouvait sur la grand'route, au Noir Bonnet, lorsqu'il fut tamponné par un camion appartenant à M. Vandembrouck, de Roubaix. Dans sa chute, M. Delcour s'est brisé la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Butin, le blessé fut transporté à son domicile et de là à l'hôpital de Tourcoing.

**ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — A la gare de Croix, un homme d'équipe, M. Fernand Bondroit, a eu la main droite comprimée entre deux tôles de fer et s'est fait une plaie contuse du pouce droit nécessitant un repos de 10 jours.

— A la blanchisserie Gros, M. Auguste Vandorpe, 54 ans, impasse du Plomeur, a reçu de l'eau bouillante sur les pieds, en travaillant autour d'une cuve. Brûlures superficielles des deux pieds. Repos de 15 jours.

— A la Filature du Nord, M. Léopold Vanoerbeckem, 29 ans, sécheur, rue du Haut-Visage, a eu le poignet droit comprimé entre deux organes de sa machine. 12 jours de repos.

— A la même usine, le batteur, M. Jules Vanwildemeersch, 14 ans, 5, rue de l'Eglise, a eu l'extrémité de l'annulaire gauche écrasée par la roue de son métier. 15 jours de repos.

**CONSULTATION DES NOURRISSONS.** — Jeudi 14 décembre, à 15 h. 30, consultation des nourrissons, à l'Ecole Maternelle du Noir-Bonnet. Des billets de tombola seront distribués à toutes les mères présentes; le tirage de la tombola a lieu le 23 décembre : Nombreux et importants lots.

**LE RECENSEMENT GENERAL** des chevaux et mulets, des automobiles de poids lourd, de tourisme, et des motocyclettes, aura lieu pour 1923. Les propriétaires sont en conséquence invités à se présenter à la Mairie avant le 25 décembre, pour faire leur déclaration.

## WATTRELOS

**CHORALE SAINT-MACLOU.** — La Commission invite les membres à assister aux funérailles de M. Louis Lombaert, qui auront lieu jeudi à 9 h. 30. Réunion à l'église à 9 h.

**LE RECENSEMENT DES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLETTES.** — Les propriétaires d'automobiles et motocyclettes sont invités à retirer des formules imprimées à la Mairie (3e guichet). Ces déclarations, remplies et signées, devront être remises à la Mairie avant le 1er janvier 1923.

Se munir de la carte grise et du livret militaire du ou des conducteurs; aucune déclaration ne sera reçue sans présentation de ces pièces.

Les propriétaires de véhicules automobiles qui n'auront pas fait la déclaration à la date fixée plus haut seront passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui auront fait de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2.000 francs.

**MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES,** pour améliorer votre sort, il faut employer le merveilleux produit **le Blanchit France,** pour détacher et blanchir votre linge d'une façon parfaite. Par ce fait, vous réaliserez une économie de temps et d'argent et vous supprimerez l'emploi de la brosse et de la machine à lessiver. — N.-B. : Le paquet, dose pour 2 seaux d'eau : 0.75. Produit Cadol. 99091

**ACCIDENTS DE TRAVAIL.** — Chez MM. Lefebvre et Bastin, le jeune Eugène Willaeys, 13 ans, s'est blessé à l'index gauche. 11 jours de repos.

— Chez MM. Leclercq-Dupire, M. Joseph Dubar, 14 ans, s'est blessé à un doigt de la main gauche.

**LE RECENSEMENT DES CHEVAUX, JUMENTS, MULETS ET MULES, EN 1923.** — Les propriétaires de ces animaux sont avisés qu'ils doivent faire leur déclaration, avant le 25 décembre, à la Mairie (2e galerie, 2e guichet), où des formules imprimées sont à leur disposition.

## LANNOY

**UN COURS DE SOLFEGE ET DE MUSIQUE.** — La Musique municipale ouvrira, à partir de mercredi 13 décembre, 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville (salle des répétitions), un cours gratuit de solfège et de musique, sous la direction de M. Jean Béghin, pour les jeunes gens désirant faire partie de la société. Les inscriptions seront reçues à cette date.

**LES FEUILLES DE DÉCLARATION DE PIGEONS VOYAGEURS** sont à la disposition des intéressés, à la Mairie. Ces déclarations doivent être faites pour le 31 décembre.

**LA CONSULTATION DES NOURRISSONS** aura lieu jeudi, 14 décembre, à 14 h., à l'Ecole des filles, avec distribution des primes du mois de novembre.

Un lallet de tombola sera remis à toutes les mères qui se présenteront avec leur bébé de 1 à 15 mois. Le tirage de cette tombola, organisée par le Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance des Régions Libérées, aura lieu vers la Noël.

### FLERS

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — Aux établissements Bonami-Wibaux, un bâcleur, M. Th. Deconinck, a reçu un morceau de bois dans la main, au cours de son travail. 8 jours de repos.

### LYS

**ACCIDENT DU TRAVAIL.** — Chez MM. Boutemy, filateurs, M. Victor Hespel, 23 ans, presseur, demeurant à Templeuve (Belgique), est tombé d'une échelle, au cours de son travail. Dans sa chute, il s'est fait de fortes contusions à la hanche et à la cuisse droites. 1 mois de repos.

— Mlle Marie Daure, 18 ans, démonteuse, a reçu un jet d'eau bouillante sur le pied gauche. 15 jours de repos.

### HEM

**ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Chez M. E. Toulemonde, fabricant, M. Benoit Debisschof, 43 ans, tisserand, demeurant à Toufflers, s'est fait un effort musculaire, en soulevant les bascules de son métier. 8 à 10 jours de repos.

— Chez M. Vaussy-Moisset, industriel, M. Alexandre Cruque, 34 ans, directeur, s'est fait une forte coupure au pouce droit, avec une plaque de tôle. 12 jours de repos.

### TOUFFLERS

**FUNERAILLES DU SOLDAT BELGE LUCIEN DELDIQUE.** — C'est au milieu d'une nombreuse affluence, qu'ont été célébrées dimanche, les funérailles du soldat belge Lucien Deldique, de l'artillerie belge mort pour sa Patrie au sanatorium de Job (Puy-de-Dôme). La dépouille mortelle, recouverte des drapeaux belge et français, était précédée d'une plaque offerte par la l'anfare de Toufflers, dont le défunt faisait partie.

L'office religieux a été célébré par M. Aguius, curé de la paroisse qui, dans une émouvante allocution, remémora le salut réservé par le Tout-Puissant, à ceux qui ont souffert et qui, pour leur Patrie, sont tombés glorieusement.

Sous la direction de son distingué chef, M. Béghin, la Fanfare de Toufflers exécuta, durant l'offrande, une marche funèbre.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière où eu lieu l'inhumation définitive. Dans la foule, on remarquait des délégations du Conseil municipal, de la Fraternelle des Combattants, de la Section des Mutilés et de nombreux amis du défunt.

Au cimetière, plusieurs discours furent prononcés. M. Gallet, maire, au nom des Anciens Combattants, vient rendre un dernier hommage à la mémoire de notre frère d'armes.

« Comme tant d'autres, il s'était joint à tous les fils de la nation héroïque qui, à l'appel d'un roi noble et valeureux, s'est dressée la première devant l'envahisseur et qui étonna le monde par sa bravoure et sa vaillance. C'est le sourire aux lèvres, dans l'espoir d'un prompt et victorieux retour, qu'il partit accomplir l'austère devoir que la Patrie lui demandait. Mais la victoire de la Justice et du droit exigeait que de pénibles sacrifices s'accomplissent et comme tant d'autres, hélas, il fut parmi les victimes de ce formidable holocauste, qui sauva l'humanité d'un nouvel esclavage rêvé par une nation de proie.

On oublie les combattants, mais on oublie bien plus les morts. Nous leurs frères d'armes, promettons que jamais leur sacrifice ne tombera dans l'oubli et que nous ferons tant, que les générations futures viendront s'incliner sur leur tombeau et proclamer qu'ils leur soivent la Paix et le bonheur. »

M. Couque au nom des Mutilés retraça les souffrances endurées par leur compagnons d'armes, sa bravoure et son dévouement.

M. Béghin, dans un vibrant discours, au nom de la Fanfare de Toufflers, rappela les derniers moments du défunt, qui eut, dit-il, la suprême consolation de revoir sa mère chérie et les siens avant de mourir en paix.

**CHAUFFEURS, ATTENTION !** — Pour défaut de feu arrière à son automobile, M. Armand Dris, chauffeur à Quévrancamp (Belgique), a été gratifié d'un procès-verbal.

### BAISIEUX

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — Au flessage Manuel-Leclercq, une tisserande, Mlle Marie Chantrame, 19 ans, a eu la main droite comprimée dans son métier, au cours de son travail. Ecrasement de l'extrémité du médius gauche, nécessitant un repos de 15 jours.

### ASCQ

**ACCIDENT DU TRAVAIL.** — Aux établissements Bernaert et Droulers, un ouvrier, M. Richard Decant, 21 ans, déchargeur, était occupé à manipuler des marchandises, lorsqu'en ouvrant la porte d'un wagon, il eut le pied gauche comprimé par celle-ci. M. le docteur Desconsellez, qui a examiné le blessé, a relevé des contusions multiples, nécessitant un repos de 8 jours, sauf complications.

**DES CONTRAVENTIONS** ont été rédigées par la gendarmerie à la charge de MM. Pierre Houze, marchand de grains à Cysoing, pour défaut de plaque à une voiture attelée, et Robert Deconsettle, marchand de sable à Annappes, pour défaut d'appareil sonore à son vélo.

### ANNAPPES

**DÉCLARATION DE PIGEONS VOYAGEURS.** — Les personnes détenant des pigeons voyageurs, dans la commune, ainsi que les sociétés colombophiles, devront faire, à la Mairie, la déclaration des sujets qu'ils possèdent. Les déclarations seront reçues jusqu'au 31 décembre, dernier délai.

### SAILLY

**DES CONTRAVENTIONS** ont été rédigées par la gendarmerie, à charge de MM. Charles Delahaye, teinturier à Templeuve (Belgique); Achille Dhont, ouvrier tanneur à Willems, et Léon Delique, surveillant de filature à Templeuve (Belgique), pour défaut de lumière à leur vélo.

### WILLEMS

**IL FAUT ETRE EN REGLE.** — Pour défaut de plaque de contrôle à son vélo, M. Casimir Algoedt, boulanger, a été gratifié d'une procès-verbal, ainsi que M. Rémy Durieu, marchand de lait, qui avait omis d'éclairer sa voiture.

**C'EST INDISPENSABLE.** — Mme Pottier, cabaretière à Willems, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir négligé d'afficher, dans son débit, le texte de la loi sur les débits de boissons.

**DIVAGATION DES CHIENS.** — Pour avoir laissé courir son chien sur la voie publique, Mme Gobert, ménagère, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie de Lannoy.

**PIGEONS-VOYAGEURS.** — Les propriétaires de pigeons voyageurs sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie, avant le 20 décembre. Se munir de l'autorisation préfectorale; il sera délivré un récépissé.

**ECHENILLAGE.** — Il est rappelé aux propriétaires, fermiers, etc., que l'échenillage d'hiver doit être commencé pour être terminé le 15 février 1923. Les bourses et toiles provenant de l'échenillage seront brûlées avec les précautions nécessaires pour éviter tous risques d'incendie.

Chacun est responsable de l'inexécution de cette prescription.

**TAXE DU PAIN.** — Le pain ne peut être vendu sur le territoire de la commune, plus de 1 franc le kilog.


## MOBILIERS DE SALON

**G. WIART, décorateur, 79, r. Nationale, LILLE**
Entreprise générale d'Ameublement
**Sièges de salon en tapisserie d'Aubusson** toujours en magasin. 9816c


## CYSOING

**CONTRAVENTION** a été dressée à la charge de M. Jean Descatoires, de Bersée, qui circulait en vélo sur les trottoirs de la ville.

**N'ABANDONNEZ PAS LES ATTELAGES.** — Contravention a été dressée à la charge de M. Edmond Delplanque, marchand de charbons à Willems, et Desmons, cultivateur à Camphin-en-Pévèle, qui avaient abandonné leur attelage sur la voie publique.


**Margarine aux Fruits d'Orient**
**ERA** Goûtez-la Sentez-la Cuisez-la — C'est du BEURRE
Achetez-la, c'est deux fois moins chère que le beurre


**MOUSCRON. — GROSSE VANNERIE**
Travail soigné, rapidement exécuté par Arthur ALBRECHT, 48, rue du Gaz, Mouscron. 45372

## TOURCOING

**AUJOURD'HUI, MARDI 12 DECEMBRE :**

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux: Fermé ce jour pour renouvellement d'eau.

Hôtel de Ville: bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

**UNE CONFERENCE SUR L'EDUCATION.** — Les questions d'éducation si graves pour l'avenir du pays, intéressent grandement l'opinion. Aussi accueillera-t-on avec faveur l'initiative que prend l'Institution du Sacré-Cœur de reprendre des conférences d'éducation familiale inaugurées il y a deux ans.

Demain mercredi, à 3 h., M. le chanoine Leleu donnera, dans la salle des fêtes du Collège une première conférence sur « les Parents et l'Education ». L'intérêt du sujet et la compétence du conférencier ne manqueront pas d'attirer beaucoup d'auditeurs.

**FRATERNITE D'ARMES.** — Une cérémonie touchante par sa simplicité a eu lieu hier matin au cimetière du Pont-de-Neuville.

En présence de la famille, au nom des officiers, sous-officiers et chasseurs du 9e B.C.P., une couronne a été déposée sur la tombe du sergent Pinoo, fils de M. et Mme Pinoo-Vanoverchelde, rue du Clinquet, 2, décédé le 25 octobre 1922.

**FUNERAILLES.** — En l'église Saint-Christophe, jeudi 14 courant, à 14 h. 30, sera célébré un service solennel à l'intention de M. Désiré Lasseron, époux de Elisa Delescluse, décédé à La Clotte (Charente-Inférieure), le 25 décembre 1918, dont le corps est ramené à Tourcoing. Assemblée au dépositoire, rue de Tournai, à 14 h.

**ACHETEZ VOS REGISTRES,** Agendas, Copies de lettres, livres de caisse à colonnes, à notre succursale, 33, rue Carnot. Cadeau utile, beau papier à lettre. Bréviaire Raspail. 99310

**BUREAU DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, RUE DE BOULOGNE.** — Par suite du décès de M. Despouy, receveur particulier des contributions indirectes à Tourcoing-Ouest, 4, rue de Boulogne, le bureau de la recette sera fermé le mercredi 13 décembre dans la matinée.

**M. ROBERT LEROUX NOMMÉ ARCHITECTE AGRÉÉ DES COMMUNES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DU NORD.** — Par arrêté préfectoral en date du 1er décembre 1922, M. Robert Leroux, ingénieur-architecte diplômé (E.T.P.), demeurant à Tourcoing, 113 bis, rue de Mouvaux, est nommé architecte agréé des communes et établissements publics du département du Nord à la suite de la session d'examens des 29, 30 et 31 octobre derniers.

M. Robert Leroux est ancien élève de l'Ecole municipale et régionale des Beaux-Arts d'Orléans et de l'Ecole spéciale des travaux publics de Paris.

**ÉLECTRICITÉ. — Dans votre intérêt, pour vos installations électriques, consultez la maison A. Tricart et F. Plouvier 35, rue du Conditionnement, à Tourcoing.** 848

**UNE MORT SUBITE, PLACE CHARLES ROUSSEL.** — Lundi matin, vers 9 h. 40, M. Louis Bernard, 62 ans, demeurant à Lille, rue de Fives, 79, a été subitement atteint d'un malaise, place Charles Roussel. Transporté immédiatement, au Café Delmotte, il y expira vers 10 h. 20, malgré les soins empressés que lui prodiguèrent les docteurs Vienne, Deconvelaere et Vancuvelle, lesquels attribuèrent le décès à une congestion. Le corps a été transporté à la morgue. Les constatations légales ont été effectuées par M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement.

**ARRIVAGES AUX HALLES.** — Il a été vendu aux Halles lundi: Marée, 75 kil., pour 87 fr.; madarines, 3.940, à 0.09 et 0.20, et 54 kil. à 1.50 et 1.60; oranges, 38 caisses à 45 et 78 fr., et 580 à 0.15; citrons, 4 caisses à 48 fr; tomates, 90 kil., à 0.60; fleurs, 6 paniers à 6 fr.; figues en caisse, 65 kil., à 1.60; œufs, 720, à 0.60; épaules cuites désossées, 15 kil., à 8.20 et 9.00; beurre, 91 kil., à 12 fr. 50 et 13.50.

### MARCQ-EN-BARŒUL

### LA SITUATION MUNICIPALE

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des dissensions existant au sein du Conseil municipal.

Cet état de chose, résulte de ce que le Conseil est divisé en deux fractions politiques à peu près égales.

Le Bourg, Bouges-Barres, Ghesles, etc., comptent quinze conseillers du Bloc national, tandis que le Pont et le Plouich comptent douze conseillers communistes.

Dans une de ces dernières réunions, la majorité du Conseil avait émis le vœu de diviser la commune de Marcq en deux communes distinctes. L'une, qui se dénommerait Marcq-Pont, comprenant le Pont et le Plouich aurait comme limites : La Madeleine, Marquette, le chemin particulier près de la ferme Becquet, la rue de Menin jusqu'au canal, le canal, la Verte-Rue, et le boulevard de Lille. L'autre, comprendrait le reste de la commune de Marcq et conserverait la dénomination de Marcq-en-Barœul.

La Préfecture dans le but de donner satisfaction à la population, vient de décider d'ouvrir une enquête de commodo et incommodo, à ce sujet.

M. Salembien, conseiller municipal, à Tourcoing, a été nommé commissaire enquêteur.

Nous remarlerons prochainement de cet intéressant projet.

**UNE ENTORSE.** — Un couvreur, Henri Vandenbende, 32 ans, demeurant chemin de Halage, 103, était occupé, pour le compte de M. Marescaux, sur le toit d'une maison de la rue Raymond Drain. Par suite d'un faux mouvement, le pied gauche de cet ouvrier glissa dans l'ouverture d'un chassis, ce qui lui occasionna une entorse de la cheville.

## LILLE

### LE CENTENAIRE DE PASTEUR

**A la Société des Vétérinaires du Nord**

La Société des Vétérinaires du Nord, en même temps qu'elle procédait, dimanche, à son assemblée annuelle, évoquait la grande image de Pasteur, dont les travaux ont eu une répercussion particulièrement importante dans l'application de l'art vétérinaire.

C'est dans l'amphithéâtre de l'Institut Pasteur que se tint cette assemblée, sous la présidence de M. Fostier, ayant à ses côtés MM. les docteurs Calmette et Marmier, directeurs des Instituts Pasteur de Paris et de Lille.

Après une allocution de M. Fostier, M. le docteur Calmette parle de l'œuvre de Pasteur, et se demande si nous avons tiré de ces admirables découvertes toutes les conséquences possibles.

En terminant, il salue le nom de Nocard, qui a introduit et développé les méthodes pasteuriennes dans l'art vétérinaire.

Des films de vulgarisation scientifique furent ensuite projetés sur l'écran.

A l'issue de cette assemblée, en un geste simple mais impressionnant, un membre de la Société déposa à la base du buste de Pasteur une superbe gerbe de fleurs.

**Le banquet.** — A 13 h., un banquet servi à l'Hôtel Maréchal, réunissait à nouveau les membres de la Société.

Au champagne, MM. Fostier, Belleval, Dumoulin, Montsarrat et le docteur Calmette prirent la parole.

**A l'Université**

Désireuse de célébrer le centaine de Louis Pasteur, premier doyen de sa Faculté des sciences, l'Université de Lille tiendra une séance solennelle, sous la présidence de M. Georges Lyon, recteur de l'Académie, le samedi 16 décembre 1922, à 14 h. 45.

En voici le programme : Allocution de M. le recteur, président du conseil de l'Université; discours de M. Chatelet, doyen de la Faculté des sciences; conférence de M. Charles Richet, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine; causerie d M. Albert Calmette, de l'Académie de médecine, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris.

**Réunion du Comité**

Les membres du Comité du centenaire de Pasteur se sont réunis hier, lundi, à 17 h., dans la salle de cours de l'Institut Pasteur, sous la présidence de M. Nicolle, vice-président du Comité. Etaient présents, MM. Lyon, recteur de l'Université; Emile Régnier, vice-président du Conseil de préfecture, Marmier, directeur de l'Institut Pasteur; Guilbaut, conseiller général; les docteurs Delassus et Lemière, professeur à l'Université Catholique; Burlon, adjoint au maire; Delepoulle, Colas, et les présidents des différents groupements qui sont représentés au Comité.

Le programme des fêtes du centenaire a été établi. Ces fêtes se dérouleront les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 décembre.

Vendredi, à 20 h. 30, la Comédie Française donnera une représentation au Théâtre municipal.

La journée du samedi sera consacrée aux fêtes universitaires, dont nous donnons plus haut le programme.

Le dimanche à 15 heures, au Palais-Rameau, un concert sera donné, au cours duquel des cantates à Pasteur seront exécutées par les enfants des écoles libres et officielles.

### LA FUSION DES 1er & 2e CORPS D'ARMÉE

Nous avons rapporté les bruits d'après lesquels les 1er et 2e corps d'armée fusionneraient, avec siège à Amiens. Des démarches avaient été entreprises par les parlementaires du Nord afin que le siège du corps d'armée demeurât à Lille.

Le « Journal d'Amiens » annonce que le ministre de la Guerre a résolu de laisser au Conseil Supérieur de la Guerre le soin de décider.

## MÉDAILLE MILITAIRE

**DÉCORATION POSTHUME**

**ROUBAIX**

— **M. Jules Dessauw,** soldat au 212e R.I., dont la veuve habite 125, rue de la Gare : Brave soldat. A été tué à son poste de combat, le 19 juin 1915, en s'élançant à l'assaut des tranchées ennemies d'Hébuterne. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

— **M. Albert Wattiez,** soldat au 136e R.I., dont la veuve habite, rue de Tourcoing, 70 : « Bon soldat, plein d'entrain et de dévouement. Mort pour la France à son poste de combat, le 7 juillet 1915, dans le secteur de Massiges. »

**WATTRELOS**

— **M. Paul Nys,** soldat au 1er R.I.T., dont la veuve habite rue de Leers, 222 : « Soldat courageux et dévoué. Tombe glorieusement pour la France, le 20 août 1914, à Roussois, au cours d'une patrouille. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

M. Paul Nys était le frère de M. Adolphe Nys, membre du Conseil municipal de Wattrelos.

— **M. Emile Schaghe,** soldat au 161e R.I., dont la mère demeure rue Mis-Campagne, 4 : « Observateur d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Tué, le 27 octobre 1915, au Bois des Loges, à son poste d'observation, qu'il n'avait pas quitté, malgré un bombardement d'une violence inouïe. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

**TOURCOING**

— **M. Théodore Darras,** soldat au 162e R.I., dont la veuve habite rue du Moulin, 95 : « Brave soldat. Tué à son poste de combat, le 9 avril 1915, à Bethincourt (Meuse). Croix de guerre avec étoile de bronze. »

**RONCQ**

— **M. Gustave Boucknooghe,** soldat au 43e R.I., dont la veuve habite rue de la Vieille-Cour, 28 : « Brave soldat. A été mortellement frappé, le 17 février 1915, à Beauséjour, en se portant à l'assaut des tranchées ennemies. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

**BOUSBECQUE**

— **M. Au